

**A l'attention des Président(e)s des Associations  
Sportives de Basket Ball de Lorraine**

Tomblaine, le 28 Avril 2016

## **CONVOCATION**

### **Assemblée Générale Ordinaire et Elective de la Ligue Lorraine de Basket Ball**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La Ligue Lorraine de Basket Ball a l'honneur de vous inviter à participer à son Assemblée Générale qui se tiendra le :

**SAMEDI 18 JUIN 2016 à 14H00**

**Centre d'accueil**

**de BENOITE-VAUX (55220)**

Cette Assemblée Générale, clôturant la saison 2015-2016, sera électorale, **26 personnes** seront élues pour former le Comité Directeur de la Ligue Lorraine.

Peut être candidate toute personne majeure jouissant de ses droits civiques, licenciée depuis au moins 6 mois à la date de l'Assemblée Générale. Les candidatures (formulaire sur le site) devront parvenir au siège de la Ligue Lorraine de Basket-Ball **par Lettre Recommandée avec AR pour le 18 Mai 2016** (cachet de la Poste faisant foi).

L'ordre du jour, le formulaire de délégation de pouvoir ainsi que tous les documents relatifs à l'Assemblée Générale sont adressés (newsletter, site) aux associations sportives.

Les votes par procuration ou par correspondance ne sont pas admis sur le plan régional.

**Seuls les groupements sportifs évoluant uniquement en Championnat Départemental peuvent se faire représenter par une association de leur département participant à l'Assemblée Générale. Les autres sont représentés par leur Président, un pouvoir est nécessaire dans le cas contraire.**

.../...

Par ailleurs, toute absence d'un club évoluant en championnat régional entraîne une amende de 200,00 € et de 50,00 € pour les clubs évoluant uniquement en championnat départemental.

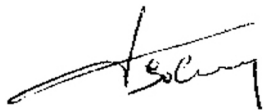
Cette assemblée désignera conformément à l'art 18 des statuts les délégués de la LLBB à l'Assemblée Générale Fédérale du 15 Octobre 2016 à Dijon. Le collège électoral est formé des représentants des clubs seniors opérant en championnat national ou au championnat régional qualificatif au championnat de France. *(Voir liste sur document VOIX + CANDIDATURE FFBB, sur le site.)*

Peut être candidate toute personne majeure jouissant de ses droits civiques, licenciée depuis au moins 6 mois à la date de l'Assemblée Générale, membre ou non des clubs, dont la liste est indiquée ci-dessus.

**Nous comptons sur votre diligence pour diffuser l'ensemble de ces informations aux membres de votre club.**

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de nos salutations sportives les meilleures.

Le Secrétaire Général,



P. JOLIMET

Le Président,



A. TERNARD